

## RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

### La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre 2010

#### Faits saillants :

- Bénéfice net de 215 M\$ au premier trimestre 2010, par rapport à un bénéfice net de 69 M\$ au premier trimestre 2009;
- Bénéfice dilué par action de 1,22 \$ au premier trimestre, par rapport à un bénéfice dilué par action de 0,36 \$ au trimestre correspondant de 2009;
- Règlement de 75 M\$ dans le cadre d'une entente touchant toute l'industrie du papier commercial adossé à des actifs;
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 12,5 % au 31 janvier 2010 comparativement à 10,7 % au 31 octobre 2009.

(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 3.

**MONTRÉAL, le 25 février 2010** – La Banque Nationale annonce un bénéfice net de 215 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2010, par rapport à un bénéfice net de 69 M\$ réalisé au premier trimestre 2009. Le bénéfice dilué par action atteint 1,22 \$ contre 0,36 \$ au trimestre correspondant de 2009. Les résultats du trimestre comprennent une sanction administrative relative au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) pour un montant de 75 M\$, des charges liées à la détention de PCAA d'un montant de 3 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'un renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 M\$. Au premier trimestre 2009, la Banque avait enregistré des charges relatives au PCAA de 184 M\$, déduction faite des impôts.

En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du premier trimestre 2010 aurait été de 268 M\$ comparativement à 253 M\$ au premier trimestre 2009, soit une augmentation de 6 %. Le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,55 \$, par rapport à 1,51 \$ au trimestre correspondant de 2009, en hausse de 3 %.

#### Faits saillants excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> :

- Bénéfice net de 268 M\$ au premier trimestre 2010, en hausse de 6 % par rapport à un bénéfice net de 253 M\$ pour la même période en 2009;
- Bénéfice dilué par action de 1,55 \$ au premier trimestre 2010, par rapport à 1,51 \$ au trimestre correspondant de 2009, en hausse de 3 %;
- Rendement des capitaux propres de 18,0 %.

« Les résultats du premier trimestre 2010 reflètent une bonne croissance du volume de prêts, la qualité du portefeuille de crédit et la contribution soutenue du secteur des marchés financiers. Avec un ratio de capital de base de 12,5 % au 31 janvier 2010, nous avons amplement de capital pour poursuivre à bon rythme notre plan de transformation *un client, une banque*. Depuis un an, plusieurs nouveaux employés ont été embauchés et nous continuons le déploiement de nombreuses initiatives pour améliorer nos systèmes opérationnels et notre réseau de succursales », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

#### Indicateurs financiers

	Résultats 1 <sup>er</sup> trimestre 2010	Résultats excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>
Croissance du bénéfice dilué par action		3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	14,3 %	18,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 selon Bâle II	12,5 %	12,5 %
Ratio de versement des dividendes	43 %	40 %

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

## Particuliers et entreprises

- Croissance soutenue des revenus qui atteignent 593 M\$ au premier trimestre, en hausse de 24 M\$ ou 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2009.
- Investissements importants se poursuivent dans l'amélioration du service à la clientèle, notamment par l'embauche de personnel.
- Bénéfice net de 139 M\$, contre 136 M\$ au premier trimestre 2009, en hausse de 2 %.
- Maintien de la qualité du portefeuille de prêts malgré le contexte économique qui se reflète notamment dans la hausse de 9 M\$ des dotations aux pertes sur créances du secteur qui s'élèvent à 54 M\$ pour le trimestre.
- Croissance soutenue du volume des prêts aux particuliers et aux entreprises qui augmente de 7 %, les plus fortes hausses étant au niveau des prêts à la consommation.
- Amélioration de la marge bénéficiaire qui atteint 2,52 % au premier trimestre 2010 contre 2,46 % au trimestre précédent. Par rapport au premier trimestre 2009, la marge bénéficiaire est en baisse de 7 points de base surtout en raison de la baisse des taux d'intérêt qui réduit la marge des dépôts.

## Gestion de patrimoine

- Revenu total de 193 M\$ au trimestre, contre 195 M\$ au premier trimestre 2009, principalement en raison de la baisse de la marge bénéficiaire des dépôts en partie compensée par les revenus provenant de la hausse des actifs sous gestion et administration.
- Excluant le revenu net d'intérêts, les autres revenus sont en hausse de 11 M\$ ou 7 % surtout en raison de la vigueur des activités de courtage et des revenus provenant des fonds communs de placement.
- Augmentation des charges d'exploitation du secteur de 9 M\$ pour atteindre 155 M\$ au premier trimestre 2010, en raison de l'augmentation de la rémunération liée à la croissance des revenus de commissions de courtage en valeurs mobilières.

## Marchés financiers

- Excellente performance sur les marchés financiers avec un bénéfice net trimestriel de 144 M\$, contre 74 M\$ au trimestre correspondant de 2009.
- Bonne croissance des revenus de toutes les activités. Les revenus de négociation sont en hausse de 12 %, surtout attribuable aux revenus tirés des titres de participation et des titres à revenus fixes. Les commissions des marchés financiers ont progressé de 7 %. Les gains sur valeurs mobilières augmentent de 26 M\$ pour atteindre 35 M\$. Les revenus des services bancaires sont en croissance de 24 %. Enfin, les revenus de gestion de l'actif et du passif ont également contribué à la hausse des revenus du secteur.
- Diminution des charges d'exploitation de 3 M\$ pour atteindre 160 M\$ au premier trimestre 2010.

## Autres

- Perte nette de 91 M\$ au premier trimestre contre une perte nette de 172 M\$ au trimestre correspondant de 2009. La rubrique *Autres* tient compte d'une charge nette de 75 M\$ attribuable à une sanction administrative, des charges liées à la détention de PCAA d'un montant de 3 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'un renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 M\$. Au premier trimestre 2009, la Banque avait enregistré des charges nettes de 184 M\$ relatives au PCAA.
- Excluant les éléments particuliers, perte nette de 38 M\$ au premier trimestre contre un gain net de 12 M\$ pour le premier trimestre 2009 principalement attribuable à la baisse des revenus provenant des activités de titrisation.

## Gestion du capital

- Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit.
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 12,5 % et ratio des fonds propres total de 16,1 % au 31 janvier 2010, selon l'approche NI avancée, comparativement à 10,7 % et 14,3 % au 31 octobre 2009, selon l'approche standardisée des règles de Bâle II.

# MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

## Données financières

(non vérifiées) (en millions de dollars)

	Notes	Trimestre terminé le		
		31 janvier 2010	31 janvier 2009	%
Particuliers et entreprises		139	136	2
Gestion de patrimoine		23	31	(26)
Marchés financiers		144	74	95
Autres		(91)	(172)	
<b>Bénéfice net</b>		<b>215</b>	<b>69</b>	
Plus : charges liées à la détention de PCAA	1	3	98	
Plus : sanction administrative relative au PCAA	2	75	–	
Plus : charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA	3	–	86	
<b>Bénéfice net excluant l'incidence du PCAA</b>		<b>293</b>	<b>253</b>	<b>16</b>
Moins : renversement d'une provision pour éventualités fiscales	4	(25)	–	
<b>Bénéfice net excluant les éléments particuliers</b>		<b>268</b>	<b>253</b>	<b>6</b>
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>		<b>1,22 \$</b>	<b>0,36 \$</b>	
Plus : charges liées à la détention de PCAA	1	0,02	0,61	
Plus : sanction administrative relative au PCAA	2	0,46	–	
Plus : charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA	3	–	0,54	
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire excluant l'incidence du PCAA</b>		<b>1,70 \$</b>	<b>1,51 \$</b>	<b>13</b>
Moins : renversement d'une provision pour éventualités fiscales	4	(0,15)	–	
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers</b>		<b>1,55 \$</b>	<b>1,51 \$</b>	<b>3</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>				
<b>Incluant les éléments particuliers</b>		<b>14,3 %</b>	<b>4,6 %</b>	
<b>Excluant les éléments particuliers</b>		<b>18,0 %</b>	<b>19,3 %</b>	

(1) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, les éléments suivants, déduction faite des impôts, ont été enregistrés relativement à la détention de PCAA : une perte sur des opérations de couverture économique de 1 M\$ (2009 : 1 M\$) et le coût de financement du PCAA de 2 M\$ (2009 : 7 M\$). Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009, la Banque avait également enregistré les éléments suivants, déduction faite des impôts, relativement à la détention de PCAA : une perte sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 129 M\$, les intérêts reçus ou à recevoir de 41 M\$ ainsi que les honoraires professionnels de 2 M\$.

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, une sanction administrative de 75 M\$ à titre de règlement dans le cadre d'une entente touchant toute l'industrie du PCAA a été enregistrée.

(3) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009, des dotations aux pertes sur créances liées aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 86 M\$, déduction faite des impôts, avaient été enregistrées.

(4) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, un renversement d'une provision fiscale a été enregistré suite à la réévaluation des passifs d'impôts éventuels.

# MISE EN GARDE À PROPOS DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Grandes tendances économiques et perspectives » et la rubrique « Objectifs à moyen terme » de la section « Vue d'ensemble » du Rapport annuel 2009, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2010 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions d'exonération des législations canadienne et américaine en valeurs mobilières. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, le rendement financier prévu de la Banque et certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expression comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses, et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2010 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour créances irrécouvrables. Il est probable que les faillites des particuliers et des entreprises augmenteront au cours des prochains trimestres, conséquence de la crise financière et de crédit qui a marqué l'année 2009. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en compte dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présentes déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment les politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées; la situation concernant le papier commercial adossé à des actifs (PCAA), notamment la valeur de réalisation des actifs sous-jacents; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; l'aptitude de la Banque à recruter et retenir des dirigeants clés; les risques opérationnels, y compris ceux qui sont liés à la dépendance de la Banque à l'égard de tiers en ce qui a trait à l'accès à l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque, ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une forte incidence défavorable sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2009. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance induite dans ces déclarations prospectives. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qui peut être faite de temps à autre pour ses besoins.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Pour plus de renseignements :

Patricia Curadeau-Grou  
Chef des finances et  
vice-présidente exécutive  
Finance, Risque  
et Trésorerie  
514 394-6619

Jean Dagenais  
Premier vice-président  
Finance, Fiscalité et  
Relations investisseurs  
514 394-6233

Denis Dubé  
Directeur principal  
Relations publiques  
514 394-8644

Hélène Baril  
Directrice principale  
Relations investisseurs  
514 394-0296

# FAITS SAILLANTS

(non vérifiés) (en millions de dollars)

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 janvier 2009	Variation en pourcentage
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu total	1 077 \$	876 \$	23
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(1)</sup>	1 082	887	22
Bénéfice net	215	69	
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	14,3 %	4,6 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>			
Bénéfice – de base	1,23 \$	0,36 \$	
Bénéfice – dilué	1,22	0,36	
<b>EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS <sup>(2)</sup></b>			
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu total	1 082 \$	1 019 \$	6
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(1)</sup>	1 087	1 030	6
Bénéfice net	268	253	6
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	18,0 %	19,3 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>			
Bénéfice – de base	1,56 \$	1,51 \$	
Bénéfice – dilué	1,55	1,51	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>			
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,62 \$	
Valeur comptable	34,63	30,54	
Cours de l'action			
haut	64,62	45,95	
bas	56,51	25,62	
clôture	56,51	34,22	

	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009	Variation en pourcentage
<b>Situation financière</b>			
Actif total	134 125 \$	132 138 \$	2
Prêts et acceptations <sup>(3)</sup>	60 100	58 370	3
Dépôts	75 892	75 170	1
Débitures subordonnées et capitaux propres	8 715	8 494	3
<b>Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle II</b>			
catégorie 1	12,5 % <sup>(4)</sup>	10,7 % <sup>(5)</sup>	
total	16,1 % <sup>(4)</sup>	14,3 % <sup>(5)</sup>	
<b>Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle I</b>			
catégorie 1	11,7 %	11,5 %	
total	15,5 %	15,2 %	
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale	(199)	(233)	
en % des prêts et acceptations	(0,3) %	(0,4) %	
Biens sous gestion et administration	211 693	192 551	
Épargne totale des particuliers	109 247	106 458	
Couverture d'intérêts	8,56	7,99	
Couverture de l'actif	4,29	4,19	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés	17 946	17 747	1
Nombre de succursales au Canada	444	445	–
Nombre de guichets automatiques	855	855	–

(1) L'ajustement représente principalement les gains ou pertes attribuables aux tiers.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

(3) Déduction faite des actifs titrisés.

(4) Calculé selon l'approche NI avancée.

(5) Calculé selon l'approche standardisée.

# ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En date du 24 février 2010 – Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le premier trimestre 2010. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site web de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et dans celui de la Banque : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

## Analyse des résultats

### Résultats consolidés

La Banque Nationale déclare un bénéfice net de 215 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2010, par rapport à un bénéfice net de 69 M\$ réalisé au premier trimestre 2009. Le bénéfice dilué par action atteint 1,22 \$ contre 0,36 \$ au trimestre correspondant de 2009. Les résultats du trimestre comprennent une sanction administrative relative au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) pour un montant de 75 M\$, des charges liées à la détention de PCAA d'un montant de 3 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'un renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 M\$. Au premier trimestre 2009, la Banque avait enregistré des charges relatives au PCAA de 184 M\$, déduction faite des impôts.

En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du premier trimestre 2010 aurait été de 268 M\$ comparativement à 253 M\$ au premier trimestre 2009, soit une augmentation de 6 %. Le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,55 \$, par rapport à 1,51 \$ au trimestre correspondant de 2009, en hausse de 3 %.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 14,3 % au premier trimestre 2010, alors qu'il atteignait 4,6 % au même trimestre en 2009. En excluant les éléments particuliers, le rendement des capitaux propres aurait été de 18,0 % au premier trimestre 2010 contre 19,3 % pour le trimestre correspondant de 2009.

### Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 077 M\$ au premier trimestre 2010, comparativement à 876 M\$ au premier trimestre 2009. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total du trimestre est de 1 082 M\$, comparativement à 887 M\$ au trimestre correspondant de 2009, soit une hausse de 195 M\$ ou 22 %. Une grande partie de cette augmentation est attribuable à la perte sur valeurs mobilières disponibles à la vente relative au PCAA de 190 M\$ enregistrée au premier trimestre 2009. Excluant cette perte, les gains sur valeurs mobilières sont en hausse de 22 M\$ pour atteindre 35 M\$ au premier trimestre 2010. Les revenus liés aux activités de négociation atteignent 114 M\$ au premier trimestre 2010, en hausse de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009. Les commissions de courtage en valeurs mobilières augmentent de 8 M\$ pour s'établir à 61 M\$ grâce à la reprise des activités de courtage. Les commissions sur prêts atteignent 39 M\$, en hausse de 14 M\$, principalement en raison des frais sur refinancement anticipé de prêts. De plus, les revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie augmentent de 13 M\$ en raison de la hausse des activités de financement des clients commerciaux par le biais de ce type de produit.

Par contre, les revenus de titrisation sont en baisse de 23 M\$ atteignant 75 M\$ au premier trimestre 2010 en raison du volume moins important de nouvelles titrisations. Les revenus de change sont également en baisse au premier trimestre 2010 passant de 30 M\$ à 24 M\$ résultant des taux de change plus volatils pour la période correspondante de l'année dernière. Enfin, les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement augmentent de 12 M\$ pour atteindre 91 M\$, en raison de la hausse de valeur des actifs sous gestion et administration.

### Charges d'exploitation

Au premier trimestre 2010, les charges d'exploitation augmentent de 109 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009, pour s'établir à 754 M\$. Cette variation est principalement attribuable à la sanction administrative relative au PCAA de 75 M\$. De plus, les salaires et avantages sociaux sont en hausse de 28 M\$ en raison de l'embauche de ressources supplémentaires dans la deuxième moitié de l'exercice précédent visant l'amélioration du service à la clientèle, la révision des processus et les changements de systèmes opérationnels. Parmi les autres frais, seuls la technologie et les honoraires professionnels sont en hausse en raison des investissements visant l'amélioration des plateformes de distribution.

### Dotations aux pertes sur créances

Pour le premier trimestre 2010, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 43 M\$, soit 121 M\$ de moins qu'au même trimestre en 2009. Excluant la provision liée aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 126 M\$ enregistrée au premier trimestre 2009, les dotations aux pertes sur créances augmentent de 5 M\$, année sur année. L'essentiel de cette hausse est attribuable aux pertes sur prêts aux particuliers et aux créances sur cartes de crédit.

Au 31 janvier 2010, les prêts douteux bruts sont de 453 M\$, soit une augmentation de 131 M\$ depuis le 31 janvier 2009. Cette hausse provient majoritairement des prêts aux grandes sociétés pour 51 M\$ ainsi que des prêts commerciaux pour 66 M\$. Au 31 janvier 2010, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 199 M\$, comparativement à 233 M\$ au 31 octobre 2009.

### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le premier trimestre 2010 est de 53 M\$ comparativement à une économie d'impôts de 7 M\$ pour le trimestre correspondant de 2009 et une charge de 69 M\$ pour le trimestre précédent. Le taux d'imposition du premier trimestre 2010 s'établit à 19 %, alors qu'il était de 20 % au quatrième trimestre 2009. La charge d'impôts du trimestre comprend un renversement d'une provision pour éventualités fiscales de 25 M\$, compensé par l'incidence fiscale de la sanction administrative relative au PCAA.

## Résultats sectoriels

### Particuliers et entreprises

La contribution du secteur Particuliers et entreprises atteint 256 M\$ au premier trimestre 2010, en augmentation de 10 M\$ ou 4 % comparativement au trimestre correspondant de 2009. Le bénéfice net a connu une hausse de 2,59 % pour s'établir à 139 M\$ au trimestre. Le revenu total du secteur a progressé de 24 M\$ pour atteindre 593 M\$. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 16 M\$ pour s'établir à 372 M\$ pour le trimestre. La croissance provient de la bonne progression du volume des prêts, particulièrement au chapitre des prêts à la consommation. Cette croissance a été atténuée par l'affaiblissement de la marge bénéficiaire, qui atteint 2,52 % au premier trimestre 2010, par rapport à 2,59 % au même trimestre en 2009. La diminution est surtout due à la baisse de la marge sur les dépôts. Néanmoins, la marge bénéficiaire connaît une hausse par rapport au trimestre précédent où elle atteignait 2,46 %.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 26 M\$ pour atteindre 405 M\$ surtout en raison de l'augmentation du volume des prêts et dépôts partiellement contrebalancée par un rétrécissement des marges bénéficiaires. La diminution de la marge bénéficiaire sur les dépôts est partiellement contrebalancée par l'amélioration de la marge bénéficiaire sur les cartes de crédit. La croissance des revenus autres que d'intérêts provient surtout des frais sur refinancement anticipé de prêts et des commissions de suivi liées aux produits de gestion de patrimoine. La diminution du revenu total des Services aux entreprises est de 2 M\$, principalement attribuable à la baisse des revenus de change atténuée par la hausse des commissions sur prêts et acceptations.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises ont atteint 337 M\$ au premier trimestre 2010, en hausse de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009, principalement en raison des investissements importants pour améliorer la force de vente, notamment l'embauche de personnel dans le réseau de succursales. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu demeure néanmoins inchangé à 57 % pour le premier trimestre 2010 comparativement au trimestre correspondant de 2009. Les dotations aux pertes sur créances du secteur sont en hausse de 9 M\$ pour un total de 54 M\$, surtout en raison de pertes sur créances plus élevées pour les prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit.

### Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 23 M\$ au premier trimestre 2010, par rapport à 31 M\$ au trimestre correspondant de 2009, soit une diminution de 8 M\$. Le revenu total du secteur atteint 193 M\$, par rapport à 195 M\$ au premier trimestre 2009 principalement en raison de la baisse de la marge bénéficiaire des dépôts en partie compensée par les revenus provenant de la hausse des actifs sous gestion et administration. Excluant le revenu net d'intérêts, les autres revenus sont en hausse de 11 M\$ ou 7 % surtout en raison de la vigueur des activités de courtage et des revenus provenant des fonds communs de placement. Les charges d'exploitation augmentent de 9 M\$ pour s'établir à 155 M\$ au premier trimestre 2010. La hausse constatée dans les salaires, la rémunération variable et les honoraires professionnels s'explique par la croissance des revenus de commissions de courtage en valeurs mobilières suite à la reprise des activités de courtage.

### Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 144 M\$ au premier trimestre 2010, en hausse de 70 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009. Le revenu total du secteur atteint 366 M\$, contre 258 M\$ au premier trimestre 2009. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu du trimestre est de 371 M\$, comparativement à 269 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Les revenus des activités de négociation en équivalent imposable ont atteint 150 M\$ au trimestre, une augmentation de 16 M\$ en comparaison avec le trimestre correspondant de 2009, principalement en raison de la hausse des revenus sur les titres de participation et sur les titres à revenus fixes compensée par la baisse des revenus sur les contrats de marchandises et de devises. Les revenus de l'ensemble des autres activités sont en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2009 alors que des conditions difficiles sur les marchés financiers prévalaient. La croissance des revenus *Autres* provient de la hausse des revenus de Credigy Ltd. et de la gestion de l'actif et du passif, en partie compensée par la contribution plus faible de la société Maple Financial Group Inc. Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 160 M\$, une légère baisse de 3 M\$ par rapport au premier trimestre 2009, en raison d'un contrôle rigoureux des dépenses. Pour le premier trimestre 2010, le secteur a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 5 M\$, soit une hausse de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009.

### Revenus des Marchés financiers

(équivalent imposable <sup>(1)</sup>)

(en millions de dollars)

	1 <sup>er</sup> T 2010	1 <sup>er</sup> T 2009
Revenus des activités de négociation		
Titres de participation	58	44
Revenus fixes	68	58
Marchandises et devises	24	32
	150	134
Commissions des marchés financiers	59	55
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente (montant net)	35	9
Services bancaires	67	54
Autres	60	17
<b>Total <sup>(2)</sup></b>	<b>371</b>	<b>269</b>

(1) Se référer à la note 17 pour de plus amples renseignements.

(2) Déduction faite des participations sans contrôle.

## Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 91 M\$ au premier trimestre 2010 en comparaison d'une perte nette de 172 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Les charges liées à la détention de PCAA ont été de 78 M\$ pour le premier trimestre 2010 principalement composées de la sanction administrative de 75 M\$. Les résultats de 2009 tenaient compte de charges de 184 M\$ relatives au PCAA comprenant les éléments suivants, déduction faite des impôts : une perte nette sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 129 M\$, des revenus d'intérêts suite à la restructuration de 41 M\$, le coût de financement, les honoraires professionnels et une perte sur opérations de couverture économique totalisant 10 M\$. De plus, au premier trimestre 2009, une perte nette relative aux engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA de 86 M\$ avait été enregistrée. Outre les éléments relatifs au PCAA, un renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 M\$ a été enregistré au premier trimestre 2010. Excluant les éléments particuliers, la perte nette de la rubrique *Autres* pour le premier trimestre 2010 est de 38 M\$ en comparaison à un gain net de 12 M\$ pour le premier trimestre 2009. Cette différence est principalement attribuable à la baisse des revenus provenant des activités de titrisation.

## Flux de trésorerie

En raison de la nature même des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. En outre, certaines activités, telles les activités de négociation, génèrent des mouvements importants de liquidité qui peuvent avoir une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, tels les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Pour le premier trimestre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 1,5 G\$ comparativement à une baisse de 2,1 G\$ pour le trimestre correspondant de 2009. Au 31 janvier 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent à 3,7 G\$ comparativement à 1,4 G\$ l'année précédente.

Au premier trimestre, les activités d'exploitation ont requis des fonds de 1,0 G\$, en raison de la variation des autres éléments de 0,4 G\$ et de la diminution des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers de 0,4 G\$. Pour le trimestre correspondant de 2009, les fonds requis par les activités d'exploitation étaient de 1,8 G\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 2,7 G\$ contrebalancée par la hausse des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers de 0,5 G\$.

Les activités de financement ont généré 3,4 G\$ au premier trimestre 2010, suite à l'augmentation des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 1,7 G\$, des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 0,8 G\$ et des dépôts de 0,7 G\$. Pour le premier trimestre correspondant de 2009, les fonds générés par les activités de financement étaient de 6,2 G\$ suite à l'augmentation des dépôts de 3,6 G\$ et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 2,5 G\$.

Finalement, les fonds requis par les activités d'investissement sont de 0,9 G\$ pour le premier trimestre 2010 en raison de l'augmentation des valeurs mobilières disponibles à la vente de 1,5 G\$ et des prêts de 3,4 G\$ contrebalancée par la diminution des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 2,9 G\$ et du produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances de 1,2 G\$. Pour la période correspondante de 2009, les activités d'investissement ont requis des fonds de 6,5 G\$ en raison de l'augmentation des valeurs mobilières disponibles à la vente de 5,0 G\$, des prêts de 1,4 G\$ et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 0,9 G\$ contrebalancée par le produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances de 1,2 G\$.

## Bilan

Au 31 janvier 2010, la Banque a un actif total de 134,1 G\$ en comparaison à 132,1 G\$ au 31 octobre 2009. Les soldes des prêts et acceptations sont en hausse de 1,7 G\$ malgré l'augmentation des prêts titrisés. Par ailleurs, l'encaisse, les dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières et les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente restent inchangés en totalité par rapport au 31 octobre. Les principaux portefeuilles sont présentés dans le tableau suivant :

### Volumes moyens mensuels

(en millions de dollars)

	Janvier 2010	Octobre 2009	Janvier 2009
<b>Prêts et acceptations <sup>(1)</sup></b>			
Hypothécaires résidentiels	23 619	23 310	23 147
À la consommation	17 387	16 976	15 169
Créances sur cartes de crédit	1 971	1 950	1 948
Aux petites et moyennes entreprises	16 216	15 815	15 084
Aux grandes sociétés	6 676	7 016	7 710
	65 869	65 067	63 058
<b>Épargne des particuliers (solde)</b>			
Dépôts	34 093	34 609	34 676
Courtage de plein exercice	57 820	54 620	46 103
Fonds communs de placement	12 208	11 864	10 285
Autres	5 126	5 365	4 984
	75 154	71 849	61 372
<b>Dépôts des entreprises</b>	13 615	13 545	15 857

(1) Incluant les actifs titrisés.

La croissance des prêts à la consommation depuis le 31 octobre 2009 atteint 2 % pour s'établir à 17,4 G\$ au 31 janvier 2010, la hausse provenant essentiellement des marges de crédit hypothécaires garanties. Les prêts aux petites et moyennes entreprises sont en hausse de 0,4 G\$ ou 3 % depuis le 31 octobre 2009, pour se chiffrer à 16,2 G\$ au 31 janvier 2010. Les prêts aux grandes sociétés sont en baisse de 5 % depuis le début de l'exercice financier.

Les volumes des prêts et acceptations ont augmenté de 2,8 G\$ ou 4 % depuis le 31 janvier 2009, pour s'établir à 65,9 G\$ au 31 janvier 2010. Cette croissance est principalement attribuable à la hausse des prêts à la consommation qui ont augmenté de 15 % depuis le 31 janvier 2009, pour atteindre 17,4 G\$, à la faveur des hausses de volume des marges de crédit hypothécaires garanties. Les prêts aux petites et moyennes entreprises ont également contribué à cette croissance, les volumes atteignant 16,2 G\$ au 31 janvier 2010, une augmentation de 1,1 G\$ ou 8 % depuis un an. Les prêts aux grandes sociétés ont diminué de 13 % depuis le 31 janvier 2009 pour atteindre 6,7 G\$ au 31 janvier 2010. Depuis un an, les volumes des prêts hypothécaires résidentiels ont légèrement augmenté de 2 % pour s'établir à 23,6 G\$ au 31 janvier 2010.

Les dépôts de particuliers de 34,1 G\$ au 31 janvier 2010 sont en baisse de 0,5 G\$ ou 1 % depuis le 31 octobre 2009. L'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque se chiffre à 75,2 G\$ à la fin du premier trimestre 2010, en hausse de 5 % depuis le 31 octobre 2009. Au niveau des entreprises, les dépôts sont stables depuis le 31 octobre 2009, pour atteindre 13,6 G\$ au 31 janvier 2010.

Depuis un an, les dépôts des particuliers ont diminué de 0,6 G\$ ou 2 % alors que l'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque est en hausse de 13,8 G\$ ou 22 %. Cette augmentation est attribuable à la hausse de la juste valeur des biens sous gestion et administration. Par ailleurs, les dépôts des entreprises ont diminué en comparaison à l'an passé.

Au 31 janvier 2010, les capitaux propres de la Banque s'établissent à 6,7 G\$ comparativement à 6,5 G\$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation s'explique par le bénéfice net, déduction faite des dividendes, et par le réinvestissement des dividendes en actions ordinaires. De plus, les autres éléments cumulés du résultat étendu se chiffrent à 179 M\$ au 31 janvier 2010 comparativement à 96 M\$ au 31 octobre 2009. Cette variation est principalement attribuable aux gains non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente.

#### Actions et options d'achat d'actions au 31 janvier 2010

	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 15	8 000 000	200
Série 16	8 000 000	200
Série 20	6 900 000	173
Série 21	8 050 000	201
Série 24	6 800 000	170
Série 26	5 800 000	145
	<b>43 550 000</b>	<b>1 089</b>
Actions ordinaires	161 809 876 <sup>(1)</sup>	1 766
Options d'achat d'actions	9 433 523 <sup>(1)</sup>	

(1) Au 19 février 2010, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options en cours se chiffraient respectivement à 161 827 365 et à 9 433 373.

#### Véhicules d'actifs cadres

Au 31 janvier 2010, la valeur nominale du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) restructuré détenu par la Banque s'établit à 1 948 M\$ (1 954 M\$ au 31 octobre 2009), dont un montant de 1 694 M\$ a été désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et un montant de 254 M\$ est classé parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 685 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 269 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). La valeur nominale du PCAA restructuré détenu par la Banque, essentiellement restructuré comme billets de véhicules d'actifs cadres (VAC), se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009
<b>VAC I</b>		
Catégorie A-1	603	604
Catégorie A-2	553	553
Catégorie B	94	94
Catégorie C	39	39
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	76	77
<b>Total VAC I</b>	<b>1 365</b>	<b>1 367</b>
<b>VAC II</b>		
Catégorie A-1	105	98
Catégorie A-2	83	79
Catégorie B	15	14
Catégorie C	6	6
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	11	11
<b>Total VAC II</b>	<b>220</b>	<b>208</b>
<b>VAC III</b>		
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	76	85
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	143	148
<b>Total VAC III</b>	<b>219</b>	<b>233</b>
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	144	146
<b>Total</b>	<b>1 948</b>	<b>1 954</b>

Dans le cadre de la restructuration, la Banque s'est engagée à contribuer aux facilités de financement de marge pour un montant de 911 M\$. Au 31 janvier 2010, aucun montant n'a été avancé par la Banque. Les principales parties concernées par la restructuration ont aussi convenu d'inclure un moratoire de 18 mois à la suite de la clôture, soit le 21 janvier 2009, période durant laquelle les appels de marge ne sont pas permis.

#### Établissement de la juste valeur

Pour déterminer la valeur du PCAA restructuré qu'elle détient, la Banque a établi des fourchettes de la juste valeur estimative. La valeur comptable des billets détenus par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 31 janvier 2010, désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, est de 1 151 M\$, et 65 M\$ sont classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 147 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 78 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. La valeur comptable du PCAA restructuré détenu par la Banque se détaille comme suit :

(en millions de dollars)

	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I et VAC II	1 116	1 109
VAC III	58	72
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	42	44
Valeur comptable des billets	1 216	1 225
Facilité de financement de marge	(61)	(63)
<b>Total</b>	<b>1 155</b>	<b>1 162</b>

Comme la valeur comptable du PCAA restructuré détenu par la Banque au 31 janvier 2010 se situe dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 31 octobre 2009, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au cours du premier trimestre 2010.

Une cote de crédit de « A » a été attribuée aux billets VAC I des catégories A-1 et A-2 et aux billets VAC II de catégorie A-1. La cote des billets VAC II de catégorie A-2 est « BBB (faible) ». Le 9 février 2010, la mention « sous surveillance avec implications négatives » a été supprimée pour les billets VAC I et VAC II de catégorie A-2.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 janvier 2010, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit des billets. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 janvier 2010 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 9 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 60 M\$ à 80 M\$; et
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 50 M\$ à 65 M\$.

L'évaluation de la juste valeur des billets de PCAA restructuré est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché des billets de PCAA restructuré qui ne transigent pas sur un marché actif et (3) les impacts d'un ralentissement économique marqué et prolongé en Amérique du Nord.

#### Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets VAC

Au 31 janvier 2010, l'encours des facilités de crédit offertes aux clients détenant des billets VAC est de 345 M\$ (285 M\$ au 31 octobre 2009) et les provisions pour pertes sur créances étaient de 150 M\$ (148 M\$ au 31 octobre 2009). Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients sont estimés comme suit :

(en millions de dollars)

	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles <sup>(1)</sup>	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration <sup>(2)</sup>
<b>Biens affectés en garantie</b>			
<b>VAC II</b>			
Catégorie A-1	412	–	316
Catégorie A-2	399	–	302
Catégorie B	72	–	55
Catégorie C	27	–	21
Billets reflétés pour les actifs inadmissibles (AI)	130	94	–
<b>Total VAC II</b>	<b>1 040</b>	<b>94</b>	<b>694</b>
<b>VAC III</b>			
Billets reflétés pour les actifs traditionnels (AT)	39	–	23
Billets reflétés pour les actifs inadmissibles (AI)	150	123	–
<b>Total VAC III</b>	<b>189</b>	<b>123</b>	<b>23</b>
<b>Total</b>	<b>1 229</b>	<b>217</b>	<b>717</b>

(1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets, moins le remboursement de leur capital.

(2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets, moins le remboursement de leur capital.

#### Enquête des autorités de réglementation

Le 21 décembre 2009, la filiale de courtage en valeurs mobilières de la Banque, la Financière Banque Nationale (FBN), a convenu avec l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF) d'un règlement à l'amiable de 75 M\$ dans le cadre d'une série d'ententes conclues entre les autorités réglementaires et les institutions financières actives en 2007 dans le PCAA émis par des tiers. Ce montant a été enregistré dans les *Charges d'exploitation – Divers* à l'état consolidé des résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2010.

La sanction administrative payée à l'AMF est de 70 M\$ et les frais d'enquête, de 1 M\$. Dans le cadre de ses programmes de communication, la Banque est aussi tenue d'investir la somme de 4 M\$ dans une campagne d'éducation financière au cours des deux prochaines années, ce qui rejoint les préoccupations de l'AMF, qui mène elle-même une campagne de ce type.

## Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les biens administrés et les biens sous gestion, les opérations avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties et les ententes relatives au crédit. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 44 à 47 du Rapport annuel 2009. De plus, des renseignements au sujet des EDDV dont la Banque détient des droits variables importants, mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), sont décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se référer à la note 28 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009 et à la note 11 pour les activités de titrisation.

Au cours du premier trimestre 2010, à l'exception des nouvelles activités de titrisation décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés, la Banque n'a conclu aucun nouvel arrangement important avec des EDDV qui ne sont pas consolidées par la Banque.

## Information supplémentaire – Conseil sur la stabilité financière

Le Surintendant des institutions financières a demandé aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations publiées en avril 2008 dans le rapport du Conseil sur la stabilité financière. Ces recommandations ont été émises afin d'augmenter la transparence et l'évaluation relatives à certaines expositions et portent notamment sur les structures d'accueil, les expositions à des prêts à risque et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard au niveau des revenus et la Banque présente un volume de prêts de ce type de 109 M\$ au 31 janvier 2010 (110 M\$ au 31 octobre 2009).

Les positions sur dérivés de crédit dans des titres adossés à des créances avec flux groupés sont fournies dans le tableau qui suit. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales.

### Positions sur dérivés de crédit (montants nominaux)

Au 31 janvier 2010

(en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit <sup>(1)</sup>		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices et sociétés	149	63	9 454	8 456
Tranches sur indices	–	–	1 112	1 123
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	32	32
Swap à rendement total	455	–	1	22

Au 31 octobre 2009

(en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit <sup>(1)</sup>		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices et sociétés	131	64	9 370	8 056
Tranches sur indices	–	–	1 165	1 176
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	32	32
Swap à rendement total	531	–	–	21

(1) L'objectif des protections vendues est uniquement de réduire les protections achetées.

Les structures de financement à levier sont définies par la Banque comme étant des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés œuvrant dans la même industrie. Les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 janvier 2010, le total des engagements pour ce type de prêts se chiffre à 392 M\$ (300 M\$ au 31 octobre 2009).

Les détails concernant les autres expositions sont fournis dans le tableau à la page suivante sur les structures d'accueil.

### Structures d'accueil

Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation. Elles n'ont généralement aucun employé et peuvent comprendre des EDDV telles que définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire si celui-ci est défini comme l'entité qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l'EDDV, ou les deux. La Banque a conclu avec certaines entités des swaps de taux d'intérêt.

Au 31 janvier 2010  
(en millions de dollars)

	Notes	Exposition de la Banque		Actif total des structures d'accueil
		Placements et autres actifs	Facilités de liquidité, de financement de marge inutilisées et autres	
<b>STRUCTURES D'ACCUEIL NON CONSOLIDÉES</b>				
EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits variables importants				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque (structure d'accueil admissible)	1	57	N/A	1 673
Fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs administrés par la Banque	2	1	496	503
Autres conduits de papier commercial adossé à des actifs	3	1 216	911	–
Fiducie de Capital BNC	4	2	N/A	209
Fonds d'investissements et placements privés	5	151	N/A	1 562
		<b>1 427</b>		<b>3 947</b>
<b>STRUCTURES D'ACCUEIL CONSOLIDÉES</b>				
EDDV	6			
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (plateforme Innocap)	7	923	N/A	1 331
Fonds communs de placement	8	207	N/A	241
Immeuble	9	91	N/A	91
Placements privés	10	4	N/A	44
Autre				
Fiducie d'actifs BNC	11	300	N/A	1 059
		<b>1 525</b>		<b>2 766</b>
<b>Total</b>		<b>2 952</b>		<b>6 713</b>

N/A – Non applicable

- (1) L'exposition de la Banque représente les droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires ainsi que certains titres émis par l'entité et acquis par la Banque.
- (2) Les principaux actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des contrats de location automobile, des prêts automobiles ainsi que d'autres créances à recevoir. Les actifs sous-jacents sont situés au Canada. Au 31 janvier 2010, la valeur nominale de la facilité de liquidité de style mondial engagée s'élève à 497 M\$, soit l'encours du montant total du papier commercial en circulation. De plus, la Banque fournit une facilité de rehaussement de crédit qui est limitée à certains éléments d'actifs pour une valeur nominale engagée de 30 M\$. Le risque de perte maximal ne peut excéder le total du papier commercial émis. Au 31 janvier 2010, la Banque détient 1 M\$ de papier commercial et, par conséquent, le montant maximal des paiements futurs est limité à 496 M\$ au 31 janvier 2010.
- (3) Se référer à la section *Véhicules d'actifs cadres* aux pages 9 et 10 du rapport de gestion. L'encours du montant total du papier commercial en circulation s'établit à 29 G\$ au 31 janvier 2010.
- (4) Se référer à la note 17 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant présenté de l'actif total des structures d'accueil est celui de la période la plus récente disponible.
- (6) Pour les structures d'accueil consolidées, l'exposition de la Banque est nette des participations sans contrôle.
- (7) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L'actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d'actif net.
- (8) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds communs de placement sont dans un portefeuille de négociation.
- (9) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- (10) Les placements sont présentés à la valeur de consolidation.
- (11) Se référer à la note 21 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de trois ans.

## Gestion des risques

La Banque vise le maintien de sa performance financière en gardant le cap sur une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités.

Afin de gérer la crise financière et de crédit qui a marqué l'année 2009, la Banque s'est dotée de mécanismes additionnels pour effectuer un suivi serré de son portefeuille de liquidités et de son financement. La Banque a accentué l'intensité du contrôle de son exposition au risque de contreparties avec certaines entités américaines et internationales les plus affectées par

la crise, en préconisant une approche de prudence générale en matière d'octroi de facilités de crédit. La gestion du portefeuille de crédit s'est également traduite par des suivis et des mises à jour plus fréquents. Plus de détails sont présentés dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2009 aux pages 55 à 63 ainsi qu'à la note 5 afférente aux états financiers consolidés, relativement à la gestion des risques associés aux instruments financiers, présentée dans le Rapport annuel 2009 aux pages 100 à 112.

Des informations sur la gestion des risques sont également présentées dans le tableau qui suit ainsi qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement aux prêts.

### Exposition maximale au risque de crédit

Au 31 janvier 2010

(en millions de dollars)

	Exposition maximale au risque de crédit selon les classes d'actifs Bâle					Total
	Montants utilisés <sup>(1)</sup>	Engagements inutilisés <sup>(2)</sup>	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(3)</sup>	Dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan <sup>(4)</sup>	
<b>Particuliers</b>						
Hypothèques résidentielles	21 362	4 036	–	–	–	25 398
Prêts de détail renouvelables admissibles	2 702	3 157	–	–	–	5 859
Particuliers – autres	9 906	1 078	–	–	19	11 003
<b>Particuliers – total</b>	<b>33 970</b>	<b>8 271</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>19</b>	<b>42 260</b>
<b>Autres que particuliers</b>						
Entreprises	21 580	8 000	2 034	–	1 673	33 287
États souverains	14 743	1 695	9 381	6	84	25 909
Banques	3 277	15	23 816	136	458	27 702
<b>Autres que particuliers – total</b>	<b>39 600</b>	<b>9 710</b>	<b>35 231</b>	<b>142</b>	<b>2 215</b>	<b>86 898</b>
<b>Portefeuille de négociation</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 051</b>	<b>–</b>	<b>6 051</b>
Titrisation	1 392	–	–	–	1 264	2 656
<b>Total – Risque de crédit</b>	<b>74 962</b>	<b>17 981</b>	<b>35 231</b>	<b>6 193</b>	<b>3 498</b>	<b>137 865</b>
<b>Approche standardisée</b>	<b>25 531</b>	<b>2 818</b>	<b>11 415</b>	<b>2 198</b>	<b>368</b>	<b>42 330</b>
<b>Approche NI avancée</b>	<b>49 431</b>	<b>15 163</b>	<b>23 816</b>	<b>3 995</b>	<b>3 130</b>	<b>95 535</b>
	<b>74 962</b>	<b>17 981</b>	<b>35 231</b>	<b>6 193</b>	<b>3 498</b>	<b>137 865</b>

(1) Les montants utilisés représentent certains dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières disponibles à la vente à l'exception des titres de participation, les prêts bruts, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations ainsi que certains actifs divers.

(2) Les engagements inutilisés représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous formes de prêts et d'acceptations.

(3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat.

(4) Correspondent aux lettres de garantie et de crédit qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Le risque de marché est indissociable de la participation aux activités des marchés financiers, notamment en ce qui touche les activités de négociation et d'investissement et à la gestion de l'actif et du passif. Le tableau ci-contre illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ainsi que l'effet de diversification. Le tableau à la page suivante présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée, et exclut l'option de paiement anticipé implicite aux prêts hypothécaires à taux fixe.

### VaR globale par catégorie de risque<sup>(1)</sup>

Trimestre terminé le	31 janvier 2010			31 octobre 2009	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	À la fin
Taux d'intérêt	(5,4)	(8,9)	(6,6)	(5,4)	(6,6)
Change	(0,4)	(3,1)	(1,5)	(1,8)	(1,6)
Actions	(3,0)	(8,2)	(4,4)	(3,1)	(3,1)
Contrats sur marchandises	(0,4)	(1,6)	(1,1)	(0,9)	(1,6)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	7,5	6,2	7,3
<b>VaR globale</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(8,2)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(5,6)</b>

n.s. – Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à différents jours et pour différents types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.

(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

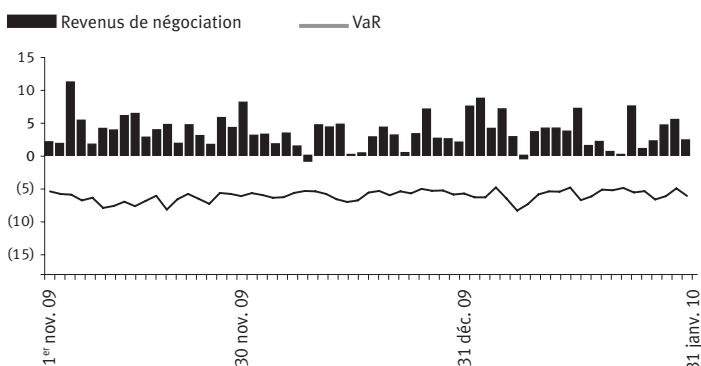
**Sensibilité au taux d'intérêt – activités autres que de négociation**  
(avant impôts) (en millions de dollars)

Au 31 janvier	2010	2009
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	17	(9)
Effet sur les capitaux propres	(116)	(81)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	(3)	(5)
Effet sur les capitaux propres	134	35

**Revenus de négociation quotidiens <sup>(1)</sup>**

Les revenus de négociation quotidiens ont été positifs pendant plus de 97 % des jours au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010. Aucun jour n'a été marqué par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$ et aucune de ces pertes n'excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 31 janvier 2010  
(en millions de dollars)



(1) Excluant l'incidence des opérations de couverture économique pour protéger le portefeuille de PCAA.

**Conventions comptables et estimations**

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les PCGR du Canada. Il est recommandé de se référer à la note 1 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables importantes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces conventions font appel à des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Les principales hypothèses et les bases sur lesquelles reposent les estimations faites par la direction conformément aux PCGR sont décrites dans le Rapport annuel 2009.

Au cours du premier trimestre 2010, aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables importantes utilisées par la Banque pour l'exercice 2009. Les détails concernant les changements de normes comptables à venir sont présentés à la note 2B afférente aux états financiers consolidés, relativement aux normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées, présentée dans le Rapport annuel 2009 à la page 93.

**Normes internationales d'information financière (IFRS)**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront présenter leur information financière selon les IFRS pour les exercices financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Banque adoptera les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011. Elle présentera ses états financiers consolidés pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012 conformément aux IFRS et présentera des données à des fins de comparaison pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Afin de se préparer à la conversion aux IFRS, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. L'équipe responsable du projet présente régulièrement le statut du projet au comité exécutif et au comité directeur du projet, comités constitués des membres de la haute direction de tous les services concernés.

La Banque a mis en œuvre un plan détaillé du projet, elle a évalué les ressources qui seront nécessaires à sa réalisation et poursuit la formation du personnel. Elle a déjà cerné les différences importantes entre les PCGR du Canada existants et les IFRS actuelles. Les normes susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque comprennent, entre autres, celles qui portent sur la décomptabilisation des instruments financiers, la consolidation et les avantages du personnel. Les différentes exemptions facultatives à la date de transition ont également fait l'objet d'une analyse.

La Banque procède actuellement à l'évaluation de l'impact de l'adoption des IFRS sur la technologie de l'information, les incidences opérationnelles et les contrôles internes. La stratégie concernant la période de comptabilisation des données financières en parallèle a été définie.

À l'heure actuelle, la Banque n'est pas en mesure de quantifier l'incidence sur ses états financiers consolidés qu'aura le passage aux IFRS, mais elle estime que cette incidence pourrait être significative. Les normes en vigueur au moment de la transition, le contexte économique qui prévaudra à cette date, les soldes au bilan consolidé à cette date et les différents choix comptables non arrêtés sont autant de facteurs qui influenceront l'incidence qu'auront les IFRS pour la Banque.

Dans les périodes précédant le premier exercice au cours duquel seront adoptées les IFRS, les effets qu'aura le passage aux normes internationales sur les états financiers consolidés de la Banque seront divulgués au fur et à mesure qu'ils seront connus.

**Divulgaration sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Au cours du premier trimestre 2010, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'endroit de l'information financière.

## Capital

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit alors qu'avant cette date, elle utilisait la méthode standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, la Banque utilise la méthode standardisée et pour ce qui est du risque de marché, elle continue d'utiliser les modèles et l'approche standardisée conformément à l'Accord de Bâle II.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio des fonds propres total, selon les règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II – et selon l'approche NI avancée pour le risque de crédit, sont de

12,5 % et 16,1 % au 31 janvier 2010, par rapport à 10,7 % et 14,3 % au 31 octobre 2009, selon l'approche standardisée des règles de Bâle II. La hausse des ratios des fonds propres est attribuable en grande partie à l'adoption par la Banque de l'approche NI avancée ainsi qu'à la croissance des bénéfices non répartis.

L'actif pondéré en fonction du risque, selon les règles de Bâle II, a diminué et se chiffre à 51,3 G\$ au 31 janvier 2010 alors qu'il s'établissait à 58,6 G\$ au 31 octobre 2009.

D'autres informations sur le capital sont fournies dans le tableau suivant :

### Adéquation des fonds propres selon Bâle II

(en millions de dollars)

	Risque de défaillance <sup>(2)</sup>	Approche standardisée	Approche NI avancée	Autres	Actif pondéré	
					Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009 <sup>(1)</sup>
					Total	Total
<b>Risque de crédit</b>						
<b>Particuliers</b>						
Hypothèques résidentielles	25 398	21	2 203		2 224	4 326
Crédit rotatif admissible	5 859	–	1 292		1 292	–
Particuliers – autres	11 003	697	4 127		4 824	7 853
<b>Autres que particuliers</b>						
Entreprises	33 287	9 247	14 630		23 877	26 557
États souverains	25 909	12	–		12	–
Banques	27 702	34	1 785		1 819	1 697
Titres du portefeuille bancaire <sup>(3)</sup>	1 128	–	1 203		1 203	1 131
Portefeuille de négociation	6 051	285	1 599		1 884	3 635
Titrisation	2 656	–	453		453	1 085
	138 993	10 296	27 292	–	37 588	46 284
<b>Facteur scalaire réglementaire</b>			1 637		1 637	
<b>Autres actifs</b>				2 367	2 367	2 305
<b>Total – Risque de crédit</b>	138 993	10 296	28 929	2 367	41 592	48 589
<b>Risque de marché</b>		2 752	801		3 553	3 894
<b>Risque opérationnel</b>		6 196			6 196	6 124
<b>Total de l'actif ajusté en fonction des risques</b>	138 993	19 244	29 730	2 367	51 341	58 607
<b>Ratio des fonds propres – catégorie 1</b>					12,5 %	10,7 %
<b>Ratio des fonds propres – total</b>					16,1 %	14,3 %

(1) Au 31 octobre 2009, tous les montants sont calculés selon l'approche standardisée.

(2) Le risque de défaillance se rapporte au risque brut prévu en cas de défaillance d'un débiteur. Ce montant est présenté déduction faite de toute provision spécifique ou de radiation partielle et ne tient pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni des garanties détenues.

(3) Tous les titres détenus au 31 octobre 2009 dans le portefeuille bancaire bénéficient d'une clause de droit acquis selon Bâle II et sont donc assujettis à une pondération en fonction du risque de 100 % jusqu'à la fin de 2017.

## Dividendes

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 62 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> mai 2010 aux actionnaires inscrits le 25 mars 2010.

## DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

## Données trimestrielles

(non vérifiées) (en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	2010				2009			2008	2009	2008
	1 <sup>er</sup> T	4 <sup>e</sup> T	3 <sup>e</sup> T	2 <sup>e</sup> T	1 <sup>er</sup> T	4 <sup>e</sup> T	3 <sup>e</sup> T	2 <sup>e</sup> T	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>1 077</b>	1 092	1 132	1 031	876	765	1 057	887	4 131	3 637
<b>Bénéfice net</b>	<b>215</b>	241	303	241	69	70	286	165	854	776
<b>Bénéfice</b>										
<b>par action ordinaire (\$)</b>										
de base	<b>1,23</b>	1,40	1,79	1,41	0,36	0,37	1,73	1,01	4,96	4,69
dilué	<b>1,22</b>	1,39	1,78	1,41	0,36	0,37	1,73	1,00	4,94	4,67
<b>Dividendes</b>										
<b>par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,62</b>	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	2,48	2,48
<b>Rendement des capitaux</b>										
<b>propres attribuables aux</b>										
<b>détenteurs d'actions</b>										
<b>ordinaires (%)</b>	<b>14,3</b>	16,7	22,1	18,5	4,6	5,0	23,7	14,3	15,6	16,4
<b>Actif total</b>	<b>134 125</b>	132 138	134 589	137 935	136 989	129 332	121 931	123 608		
<b>Prêts douteux nets</b>	<b>259</b>	223	216	175	178	169	142	134		
<b>Par action ordinaire (\$)</b>										
Valeur comptable	<b>34,63</b>	33,43	32,51	31,88	30,54	29,70	29,44	28,76		
Cours de l'action										
haut	<b>64,62</b>	62,08	58,11	46,43	45,95	53,66	54,63	53,73		
bas	<b>56,51</b>	56,00	43,36	30,71	25,62	42,25	45,75	44,39		

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
**BILANS CONSOLIDÉS**  
(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009	Au 31 janvier 2009
<b>ACTIF</b>			
<b>Encaisse</b>	1 113	296	244
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	2 725	1 932	1 610
<b>Valeurs mobilières (notes 4 et 6)</b>			
Disponibles à la vente	14 624	13 281	17 161
Détenues à des fins de négociation	36 919	36 952	36 529
	51 543	50 233	53 690
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	4 750	7 637	8 774
<b>Prêts (notes 6, 7 et 8)</b>			
Hypothécaires résidentiels	14 778	14 961	14 704
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	18 928	18 313	16 361
Aux entreprises et aux administrations publiques	21 702	20 003	21 189
	55 408	53 277	52 254
Provisions pour pertes sur créances	(652)	(640)	(475)
	54 756	52 637	51 779
<b>Autres actifs</b>			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 344	5 733	4 444
Juste valeur des instruments financiers dérivés	7 369	7 516	10 899
Immobilisations corporelles	375	362	251
Écarts d'acquisition	745	746	741
Actifs incorporels	412	397	388
Créances de clients, de négociants et de courtiers	2 793	2 578	2 258
Actifs divers	2 200	2 071	1 911
	19 238	19 403	20 892
	134 125	132 138	136 989
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Dépôts</b>			
Particuliers	34 093	34 609	34 676
Entreprises et administrations publiques	34 106	36 698	35 389
Institutions de dépôts	7 468	3 638	9 285
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	225	225	225
	75 892	75 170	79 575
<b>Autres passifs</b>			
Acceptations	5 344	5 733	4 444
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 906	13 221	16 066
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	13 516	12 736	9 650
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 674	5 947	9 547
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	2 620	3 017	2 854
Passifs divers	6 246	6 623	5 226
	48 306	47 277	47 787
<b>Débetures subordonnées</b>	2 022	2 017	2 348
<b>Participations sans contrôle (note 10)</b>	1 212	1 197	1 314
<b>Capitaux propres (notes 11 et 13)</b>			
Actions privilégiées	1 089	1 089	1 089
Actions ordinaires	1 766	1 729	1 662
Surplus d'apport	46	48	37
Bénéfices non répartis	3 613	3 515	3 080
Autres éléments cumulés du résultat étendu	179	96	97
	6 693	6 477	5 965
	134 125	132 138	136 989

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**  
(non vérifiés) (en millions de dollars)

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 octobre 2009	31 janvier 2009
<b>Revenus d'intérêts</b>			
Prêts	458	447	635
Valeurs mobilières disponibles à la vente	56	41	143
Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	169	161	188
Dépôts auprès d'institutions financières	1	1	2
	<b>684</b>	<b>650</b>	<b>968</b>
<b>Frais d'intérêts</b>			
Dépôts	135	142	325
Débitures subordonnées	23	27	24
Divers	47	16	131
	<b>205</b>	<b>185</b>	<b>480</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>479</b>	<b>465</b>	<b>488</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>			
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	81	81	82
Commissions de courtage en valeurs mobilières	61	58	53
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	56	58	57
Revenus (pertes) de négociation (note 3)	(2)	47	16
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	35	20	(177)
Commissions sur cartes de crédit	9	10	8
Commissions sur prêts	39	40	25
Revenus d'assurances	30	32	30
Revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie	36	36	23
Revenus de titrisation (note 8)	75	58	98
Revenus de change	24	26	30
Services fiduciaires et fonds communs de placement	91	88	79
Divers	63	73	64
	<b>598</b>	<b>627</b>	<b>388</b>
<b>Revenu total</b>	<b>1 077</b>	<b>1 092</b>	<b>876</b>
<b>Dotations aux pertes sur créances</b>	<b>43</b>	<b>54</b>	<b>164</b>
	<b>1 034</b>	<b>1 038</b>	<b>712</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Salaires et avantages sociaux	406	403	378
Frais d'occupation	44	55	44
Technologie	99	100	96
Communications	17	18	20
Honoraires professionnels	52	52	41
Divers	136	72	66
	<b>754</b>	<b>700</b>	<b>645</b>
<b>Bénéfice avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle</b>	<b>280</b>	<b>338</b>	<b>67</b>
Charge (économie) d'impôts	53	69	(7)
	<b>227</b>	<b>269</b>	<b>74</b>
Participations sans contrôle	12	28	5
<b>Bénéfice net</b>	<b>215</b>	<b>241</b>	<b>69</b>
Dividendes sur actions privilégiées	16	16	12
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>199</b>	<b>225</b>	<b>57</b>
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>			
Moyen – de base	161 730	161 034	159 758
Moyen – dilué	163 036	162 276	159 901
<b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars) (note 15)</b>			
de base	1,23	1,40	0,36
dilué	1,22	1,39	0,36
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU**  
(non vérifiés) (en millions de dollars)

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 octobre 2009	31 janvier 2009
<b>Bénéfice net</b>	<b>215</b>	241	69
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>			
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(20)	(11)	39
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	13	(2)	(30)
<b>Variation nette des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture</b>	<b>(7)</b>	(13)	9
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	116	56	8
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(25)	(15)	1
<b>Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur</b>	<b>91</b>	41	9
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	11	(4)	147
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(12)	(15)	(6)
<b>Variation nette des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie</b>	<b>(1)</b>	(19)	141
<b>Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>	<b>83</b>	9	159
<b>Résultat étendu</b>	<b>298</b>	250	228

**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES – AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

(non vérifiés) (en millions de dollars)

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau suivant :

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 octobre 2009	31 janvier 2009
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	-	(2)	1
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	7	-	(11)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	47	27	2
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(11)	(6)	3
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	5	(7)	66
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(5)	(7)	(3)
<b>Total de la charge d'impôts</b>	<b>43</b>	5	58

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**  
(non vérifiés) (en millions de dollars)

Trimestre terminé le 31 janvier	2010	2009
<b>Actions privilégiées au début</b>	<b>1 089</b>	<b>774</b>
Émissions d'actions privilégiées, séries 24 et 26 (note 11)	–	315
<b>Actions privilégiées à la fin</b>	<b>1 089</b>	<b>1 089</b>
<b>Actions ordinaires au début</b>	<b>1 729</b>	<b>1 656</b>
Émissions d'actions ordinaires		
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	29	4
Régime d'options d'achat d'actions	8	2
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	<b>1 766</b>	<b>1 662</b>
<b>Surplus d'apport au début</b>	<b>48</b>	<b>31</b>
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 13)	3	2
Options d'achat d'actions levées	(1)	–
Autres	(4)	4
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	<b>46</b>	<b>37</b>
<b>Bénéfices non répartis au début</b>	<b>3 515</b>	<b>3 110</b>
Bénéfice net	215	69
Dividendes		
actions privilégiées	(16)	(12)
actions ordinaires	(101)	(99)
Frais d'émissions d'actions et autres, déduction faite des impôts	–	12
<b>Bénéfices non répartis à la fin</b>	<b>3 613</b>	<b>3 080</b>
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu au début, déduction faite des impôts</b>	<b>96</b>	<b>(62)</b>
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(7)	9
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	91	9
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(1)	141
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin, déduction faite des impôts</b>	<b>179</b>	<b>97</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>6 693</b>	<b>5 965</b>

**BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS**

(non vérifiés) (en millions de dollars)

Au 31 janvier	2010	2009
<b>Bénéfices non répartis</b>	<b>3 613</b>	<b>3 080</b>
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>		
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(107)	(62)
Gains et pertes non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	123	(130)
Gains et pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	163	289
	179	97
<b>Total</b>	<b>3 792</b>	<b>3 177</b>

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
(non vérifiés) (en millions de dollars)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2010	2009
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	215	69
Ajustements pour :		
Dotations aux pertes sur créances	43	164
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	31	25
Impôts futurs	(7)	9
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	(1)	1
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(35)	177
Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, montant net	(62)	(85)
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	2
Variation des intérêts à payer	(15)	(83)
Variation des intérêts et dividendes à recevoir	10	69
Variation des impôts à payer	(69)	(42)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	(125)	(330)
Variation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	33	(2 666)
Variation des créances de clients, de négociants et de courtiers	(215)	15
Variation des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	(397)	465
Variation des autres éléments	(430)	386
	<b>(1 021)</b>	<b>(1 824)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Variation des dépôts	722	3 553
Émissions d'actions ordinaires	37	6
Émissions d'actions privilégiées	–	315
Frais d'émissions d'actions	–	9
Dividendes versés sur actions ordinaires	(29)	(99)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(16)	(12)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	1 685	237
Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	780	2 499
Variation des autres éléments	257	(334)
	<b>3 436</b>	<b>6 174</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement	(80)	(294)
Variation des prêts (excluant la titrisation)	(3 410)	(1 377)
Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances	1 248	1 175
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(7 515)	(14 358)
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	6 044	9 331
Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	2 887	(906)
Variation nette d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(59)	(21)
	<b>(885)</b>	<b>(6 450)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>1 530</b>	<b>(2 100)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 170	3 466
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 700	1 366
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	1 113	244
Dépôts auprès d'institutions financières	2 725	1 610
Moins : montant donné en nantissement	(138)	(488)
	<b>3 700</b>	<b>1 366</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts payés	220	563
Impôts payés sur les bénéfices	172	63

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2010.

## NOTE 1

### PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2009. En vertu des PCGR du Canada, des renseignements supplémentaires sont exigés dans les états financiers annuels et, par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 figurant aux pages 78 à 156 du Rapport annuel 2009. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

## NOTE 2

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les instruments financiers au 31 janvier 2010, comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite à la note 4 afférente aux états financiers consolidés du Rapport annuel 2009.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total actifs/passifs à la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
Encaisse	1 113	–	–	1 113
<b>Valeurs mobilières</b>				
Disponibles à la vente	5 521	8 606	100	14 227
Détenues à des fins de négociation	23 420	12 241	1 258	36 919
Prêts	–	–	(139)	(139)
<b>Autres actifs</b>				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	316	7 020	33	7 369
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>30 370</b>	<b>27 867</b>	<b>1 252</b>	<b>59 489</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>				
Entreprises et administrations publiques	–	716	21	737
<b>Autres passifs</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	10 120	4 786	–	14 906
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	2 599	–	2 599
Juste valeur des instruments financiers dérivés	238	5 412	24	5 674
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>10 358</b>	<b>13 513</b>	<b>45</b>	<b>23 916</b>

## NOTE 3

### REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les revenus liés aux activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation, les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* ainsi que l'incidence des participations sans contrôle. Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation. L'incidence des participations sans contrôle tient compte des revenus ou pertes de négociation attribuables à des tiers.

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 octobre 2009	31 janvier 2009
Revenu net d'intérêts	111	96	84
Revenus autres que d'intérêts	(2)	47	16
Participations sans contrôle	5	(12)	11
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>131</b>	<b>111</b>

## NOTE 4

### VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE

Au 31 janvier 2010

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	9 343	60	–	9 403
Les provinces	2 516	45	(7)	2 554
Les municipalités et les commissions scolaires	300	11	–	311
Le Trésor américain et autres organismes américains	370	–	–	370
Autres titres de créances	846	17	(7)	856
Titres de participation	1 054	126	(50)	1 130
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>14 429</b>	<b>259</b>	<b>(64)</b>	<b>14 624</b>

Au 31 octobre 2009

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	8 973	69	(28)	9 014
Les provinces	1 853	58	(35)	1 876
Les municipalités et les commissions scolaires	267	16	(9)	274
Le Trésor américain et autres organismes américains	92	–	–	92
Autres titres de créances	937	49	(39)	947
Titres de participation	1 091	53	(66)	1 078
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>13 213</b>	<b>245</b>	<b>(177)</b>	<b>13 281</b>

#### Pertes brutes non réalisées

Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont évaluées périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes brutes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux variations de change. La Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Au 31 janvier 2010, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées, comptabilisées aux *Autres éléments du résultat étendu*, sont temporaires.

#### Pertes de valeur comptabilisées

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, un montant de 1 M\$ au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente, que la Banque a considérées comme autres que temporaires, a été comptabilisé dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats.

#### Valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût

La Banque détient des titres de participation tels que des unités de fonds communs de placement ainsi que d'autres titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Au 31 janvier 2010, les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan consolidé totalisent 397 M\$. Certains de ces titres ont une juste valeur pouvant être estimée. L'écart entre la juste valeur estimative et le coût représente une perte non réalisée de 4 M\$ au 31 janvier 2010.

## NOTE 5

### VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant :

Au 31 janvier 2010

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>							
<b>Encaisse</b>	1 113	–	–	–	–	–	–
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	–	–	–	2 725	–	–	–
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	–	–	14 624	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	35 768	1 151	–	–	–	–	–
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>							
	–	–	–	4 750	–	–	–
<b>Prêts</b>							
	–	–	–	54 756 <sup>(1)</sup>	–	–	–
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	5 344	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 649	–	–	–	–	468	252
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	2 793	–	–	–
Actifs divers	–	–	–	354	–	–	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>43 530</b>	<b>1 151</b>	<b>14 624</b>	<b>70 722</b>	<b>–</b>	<b>468</b>	<b>252</b>
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	–	–	–	–	34 093	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	668	–	–	33 438 <sup>(1)</sup>	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	7 468	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	–	–	–	–	5 344	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 906	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	2 599	–	–	10 917	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 538	–	–	–	–	60	76
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	–	2 620	–	–
Passifs divers	–	–	–	–	4 893	–	–
<b>Déventures subordonnées</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 022</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>20 444</b>	<b>3 267</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>101 020</b>	<b>60</b>	<b>76</b>

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

**NOTE 5 VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE (SUITE)**

Au 31 octobre 2009

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>							
<b>Encaisse</b>	296	–	–	–	–	–	–
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	–	–	–	1 932	–	–	–
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	–	–	13 281	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	33 041	3 911	–	–	–	–	–
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>							
	–	–	–	7 637	–	–	–
<b>Prêts</b>							
	–	–	–	52 637 <sup>(1)</sup>	–	–	–
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	5 733	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 798	–	–	–	–	449	269
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	2 578	–	–	–
Actifs divers	–	–	–	379	–	–	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>40 135</b>	<b>3 911</b>	<b>13 281</b>	<b>70 896</b>	<b>–</b>	<b>449</b>	<b>269</b>
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	–	–	–	–	34 609	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	662	–	–	36 036 <sup>(1)</sup>	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	3 638	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	–	–	–	–	5 733	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 221	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	2 667	–	–	10 069	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 859	–	–	–	–	53	35
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	–	3 017	–	–
Passifs divers	–	–	–	–	5 004	–	–
<b>Débiteures subordonnées</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 017</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>19 080</b>	<b>3 329</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>100 348</b>	<b>53</b>	<b>35</b>

## NOTE 6

## VÉHICULES D'ACTIFS CADRES

Au 31 janvier 2010, la valeur nominale du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) restructuré détenu par la Banque s'établit à 1 948 M\$ (1 954 M\$ au 31 octobre 2009), dont un montant de 1 694 M\$ a été désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et un montant de 254 M\$ est classé parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 685 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 269 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). La valeur nominale du PCAA restructuré détenu par la Banque, essentiellement restructuré comme billets de véhicules d'actifs cadres (VAC), se détaille comme suit :

	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009
<b>VAC I</b>		
Catégorie A-1	603	604
Catégorie A-2	553	553
Catégorie B	94	94
Catégorie C	39	39
Billets reflets pour les actifs inadmissibles (AI)	76	77
<b>Total VAC I</b>	<b>1 365</b>	<b>1 367</b>
<b>VAC II</b>		
Catégorie A-1	105	98
Catégorie A-2	83	79
Catégorie B	15	14
Catégorie C	6	6
Billets reflets pour les actifs inadmissibles (AI)	11	11
<b>Total VAC II</b>	<b>220</b>	<b>208</b>
<b>VAC III</b>		
Billets reflets pour les actifs traditionnels (AT)	76	85
Billets reflets pour les actifs inadmissibles (AI)	143	148
<b>Total VAC III</b>	<b>219</b>	<b>233</b>
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	144	146
<b>Total</b>	<b>1 948</b>	<b>1 954</b>

Dans le cadre de la restructuration, la Banque s'est engagée à contribuer aux facilités de financement de marge pour un montant de 911 M\$. Au 31 janvier 2010, aucun montant n'a été avancé par la Banque. Les principales parties concernées par la restructuration ont aussi convenu d'inclure un moratoire de 18 mois à la suite de la clôture, soit le 21 janvier 2009, période durant laquelle les appels de marge ne sont pas permis.

## Établissement de la juste valeur

Pour déterminer la valeur du PCAA restructuré qu'elle détient, la Banque a établi des fourchettes de la juste valeur estimative. La valeur comptable des billets détenus par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 31 janvier 2010, désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, est de 1 151 M\$, et 65 M\$ sont classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 147 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 78 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. La valeur comptable du PCAA restructuré détenu par la Banque se détaille comme suit :

	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I et VAC II	1 116	1 109
VAC III	58	72
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	42	44
Valeur comptable des billets	1 216	1 225
Facilité de financement de marge	(61)	(63)
<b>Total</b>	<b>1 155</b>	<b>1 162</b>

**NOTE 6 VÉHICULES D'ACTIFS CADRES (SUITE)**

Comme la valeur comptable du PCAA restructuré détenu par la Banque au 31 janvier 2010 se situe dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 31 octobre 2009, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au cours du premier trimestre 2010.

Une cote de crédit de « A » a été attribuée aux billets VAC I des catégories A-1 et A-2 et aux billets VAC II de catégorie A-1. La cote des billets VAC II de catégorie A-2 est « BBB (faible) ». Le 9 février 2010, la mention « sous surveillance avec implications négatives » a été supprimée pour les billets VAC I et VAC II de catégorie A-2.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 janvier 2010, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit des billets. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 janvier 2010 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 9 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 60 M\$ à 80 M\$; et
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 50 M\$ à 65 M\$.

L'évaluation de la juste valeur des billets de PCAA restructuré est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché des billets de PCAA restructuré qui ne transigent pas sur un marché actif et (3) les impacts d'un ralentissement économique marqué et prolongé en Amérique du Nord.

**Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets VAC**

Au 31 janvier 2010, l'encours des facilités de crédit offertes aux clients détenant des billets VAC est de 345 M\$ (285 M\$ au 31 octobre 2009) et les provisions pour pertes sur créances étaient de 150 M\$ (148 M\$ au 31 octobre 2009). Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients sont estimés comme suit :

Biens affectés en garantie	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles <sup>(1)</sup>	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration <sup>(2)</sup>
<b>VAC II</b>			
Catégorie A-1	412	–	316
Catégorie A-2	399	–	302
Catégorie B	72	–	55
Catégorie C	27	–	21
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	130	94	–
<b>Total VAC II</b>	<b>1 040</b>	<b>94</b>	<b>694</b>
<b>VAC III</b>			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	39	–	23
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	150	123	–
<b>Total VAC III</b>	<b>189</b>	<b>123</b>	<b>23</b>
<b>Total</b>	<b>1 229</b>	<b>217</b>	<b>717</b>

(1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets, moins le remboursement de leur capital.

(2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets, moins le remboursement de leur capital.

**Enquête des autorités de réglementation**

Le 21 décembre 2009, la filiale de courtage en valeurs mobilières de la Banque, la Financière Banque Nationale (FBN), a convenu avec l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF) d'un règlement à l'amiable de 75 M\$ dans le cadre d'une série d'ententes conclues entre les autorités réglementaires et les institutions financières actives en 2007 dans le PCAA émis par des tiers. Ce montant a été enregistré dans les *Charges d'exploitation – Divers* à l'état consolidé des résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2010.

La sanction administrative payée à l'AMF est de 70 M\$ et les frais d'enquête, de 1 M\$. Dans le cadre de ses programmes de communication, la Banque est aussi tenue d'investir la somme de 4 M\$ dans une campagne d'éducation financière au cours des deux prochaines années, ce qui rejoint les préoccupations de l'AMF, qui mène elle-même une campagne de ce type.

## NOTE 7

### PRÊTS

#### QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

Au 31 janvier 2010	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1)</sup>	Total
Ni en souffrance <sup>(2)</sup> ni douteux	14 567	18 670	21 105	54 342
En souffrance mais non douteux	173	205	235	613
Douteux	38	53	362	453
	14 778	18 928	21 702	55 408
Moins : provisions spécifiques	3	26	165	194
<b>Sous-total</b>	<b>14 775</b>	<b>18 902</b>	<b>21 537</b>	<b>55 214</b>
Moins : provision générale <sup>(3)</sup>				458
<b>Total</b>				<b>54 756</b>

Au 31 octobre 2009	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1)</sup>	Total
Ni en souffrance <sup>(2)</sup> ni douteux	14 788	18 092	19 389	52 527
En souffrance mais non douteux	141	169	291	601
Douteux	32	52	323	407
	14 961	18 313	20 003	53 277
Moins : provisions spécifiques	3	23	158	184
<b>Sous-total</b>	<b>14 958</b>	<b>18 290</b>	<b>19 845</b>	<b>53 093</b>
Moins : provision générale <sup>(3)</sup>				456
<b>Total</b>				<b>52 637</b>

(1) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(2) Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(3) La provision générale pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, sauf pour un montant constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par du PCAA.

#### PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

	Au 31 janvier 2010			Au 31 octobre 2009		
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non douteux						
1 mois de retard	71	77	109	53	54	105
2 mois de retard	27	25	20	18	23	28
3 mois de retard et plus <sup>(1)</sup>	75	103	106	70	92	158
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>205</b>	<b>235</b>	<b>141</b>	<b>169</b>	<b>291</b>

(1) Comprend les prêts assurés et entièrement garantis à l'égard desquels, de l'avis de la direction, il n'existe pas de doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou de l'intérêt. Les créances sur cartes de crédit sont incluses dans cette catégorie puisque la radiation de ces créances s'effectue lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

**NOTE 7 PRÊTS (SUITE)**

**PRÊTS DOUTEUX**

	Au 31 janvier 2010			Au 31 octobre 2009		
	Bruts	Provisions spécifiques	Nets	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts						
Hypothécaires résidentiels	38	3	35	32	3	29
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	53	26	27	52	23	29
Aux entreprises et aux administrations publiques	362	165	197	323	158	165
<b>Total</b>	<b>453</b>	<b>194</b>	<b>259</b>	<b>407</b>	<b>184</b>	<b>223</b>

**PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES**

Trimestre terminé le 31 janvier 2010	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	3	23	158	184
Dotations aux pertes sur créances	(1)	27	17	43
Radiations	(1)	(13)	(10)	(24)
Radiations sur cartes de crédit	–	(28)	–	(28)
Recouvrements	2	17	–	19
Provisions spécifiques à la fin	3	26	165	194
Provision générale au début				456
Recouvrements (radiations)				2
Provision générale à la fin <sup>(1)</sup>				458
Provisions à la fin				652
Trimestre terminé le 31 janvier 2009				
Provisions spécifiques au début	3	14	121	138
Dotations aux pertes sur créances	–	22	16	38
Radiations	(1)	(10)	(14)	(25)
Radiations sur cartes de crédit	–	(23)	–	(23)
Recouvrements	1	15	–	16
Provisions spécifiques à la fin	3	18	123	144
Provision générale au début <sup>(2)</sup>				331
Dotations aux pertes sur créances				126 <sup>(3)</sup>
Provision générale à la fin				457
Provisions spécifiques et générale à la fin				601
Moins: provision pour engagements de crédit envers les clients détenant du PCAA				(126) <sup>(3)</sup>
Provisions à la fin				475

(1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 150 M\$ constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par du PCAA.

(2) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 23 M\$ constitué à l'égard de prêts garantis par du PCAA.

(3) Dotations constituées à l'égard de nouvelles facilités de crédit accordées aux clients détenant du PCAA. Cette provision générale était comptabilisée dans la rubrique *Autres passifs* au bilan consolidé.

## NOTE 8

### CESSIONS DE CRÉANCES

#### Nouvelles activités de titrisation

##### Prêts hypothécaires assurés et créances sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la création de titres hypothécaires. En vertu d'une entente de 1998, elle vend également à une fiducie des créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable. Le gain ou la perte avant impôts issu des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transaction, est comptabilisé dans les *Revenus de titrisation* de l'état consolidé des résultats.

Activités de titrisation pour le trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 octobre 2009	31 janvier 2009
	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	1 171	595	1 104
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	58	33	83
Passif de gestion pris en charge	(7)	(3)	(7)
	1 222	625	1 180
Créances titrisées et vendues	1 183	601	1 119 <sup>(1)</sup>
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	39	24	61
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les <i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	–	–	162

(1) Comprend 160 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs.

#### Incidence des activités de titrisation sur certains postes de l'état consolidé des résultats

Revenus de titrisation pour le trimestre terminé le 31 janvier	2010		2009		2010		2009	
	Gains provenant de la vente d'actifs	Revenus de gestion	Autres	Total	Autres	Total	Autres	Total
Prêts hypothécaires assurés	39	61	5	5	–	–	44	66
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	23	24	6	6	2	2	31	32
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>85</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>75</b>	<b>98</b>

(1) Opérations de titrisation à rechargement.

#### Hypothèses clés

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires à la date de vente pour les opérations effectuées au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010.

	Prêts hypothécaires assurés		Créances sur cartes de crédit
	Taux variable	Taux fixe	
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	27,8	29,6	–
Taux de remboursement (par mois)	–	–	27,8 %
Taux de remboursement anticipé	17,0 %	19,0 %	–
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,1 %	2,7 %	9,9 %
Pertes sur créances prévues	–	–	5,9 %
Taux d'actualisation	0,5 %	1,6 %	17,0 %

**NOTE 8 CESSIONS DE CRÉANCES (SUITE)**

**Autres cessions**

La Banque vend des prêts hypothécaires assurés et non assurés à un fonds commun de placement administré par la Banque. Le gain ou la perte avant impôts est comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts – Divers* de l'état consolidé des résultats.

Pour le trimestre terminé le 31 janvier	2010	2009
Produit net en espèces	77	71
Prêts hypothécaires non assurés vendus	76	70
Gain avant impôts	1	1

**NOTE 9**

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À DES FINS DE NÉGOCIATION**

**Valeurs mobilières**

Au cours de l'exercice 2009, la Banque a désigné les billets des véhicules d'actifs cadres émis à la suite de la restructuration du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers, avec un ou plusieurs dérivés incorporés, comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur. Se référer à la note 6 pour de plus amples renseignements. Au 31 janvier 2010, la juste valeur de ces billets est de 1,2 G\$ et aucune variation de la juste valeur n'a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats depuis la mise en œuvre du plan de restructuration, le 21 janvier 2009.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, la Banque n'a désigné aucune autre valeur mobilière en vertu de l'option juste valeur (0,7 G\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009). Au 31 janvier 2010, il n'y a aucune autre valeur mobilière désignée comme étant détenue à des fins de négociation (juste valeur des autres valeurs mobilières désignées comme étant détenues à des fins de négociation de 2,5 G\$ au 31 janvier 2009). Aucune variation de la juste valeur n'a été comptabilisée pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 (gain de 81 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009 comptabilisé dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats).

**Dépôts**

Certains dépôts comportant un ou plusieurs dérivés incorporés sont désignés comme étant détenus à des fins de négociation en vertu de l'option juste valeur. Ces dépôts sont présentés au passif à la rubrique *Dépôts* du bilan consolidé. La juste valeur de ces dépôts totalise 668 M\$ au 31 janvier 2010 (593 M\$ au 31 janvier 2009). La variation de la juste valeur de 18 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 (gain de 14 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009) a été constatée comme perte dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats. La variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit représente une perte non réalisée de 5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 (gain non réalisé de 20 M\$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009).

Contractuellement, le montant à l'échéance que la Banque sera tenue de payer aux détenteurs de ces dépôts est variable et sera différent de la juste valeur au 31 janvier 2010.

**Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat**

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, la Banque a désigné comme étant détenues à des fins de négociation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat ayant un coût initial de 258 M\$.

Au 31 janvier 2010, la juste valeur totale de ces instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de négociation totalise un montant de 2,6 G\$. La variation de la juste valeur est négligeable pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 et a été comptabilisée dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats.

## NOTE 10

## PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

	Au 31 janvier 2010	Au 31 octobre 2009
400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d’actifs BNC	400	400
350 000 NBC CapS II – série 2 émis par Fiducie d’actifs BNC	350	350
Fonds communs de placement consolidés conformément à l’application de la NOC-15	32	91
Autres entités consolidées conformément à l’application de la NOC-15	408	337
Autres	22	19
<b>Total</b>	<b>1 212</b>	<b>1 197</b>

## NOTE 11

## CAPITAL-ACTIONS

	Au 31 janvier 2010		Trimestre terminé le 31 janvier 2010	
	Nombre d’actions	Actions \$	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 15	8 000 000	200	3	0,3656
Série 16	8 000 000	200	2	0,3031
Série 20	6 900 000	173	3	0,3750
Série 21	8 050 000	201	3	0,3359
Série 24	6 800 000	170	3	0,4125
Série 26	5 800 000	145	2	0,4125
	<b>43 550 000</b>	<b>1 089</b>	<b>16</b>	
Actions ordinaires	<b>161 809 876</b>	<b>1 766</b>	<b>101</b>	<b>0,6200</b>
			<b>117</b>	

**Émission d’actions privilégiées**

Le 30 janvier 2009, la Banque a émis 4 000 000 actions privilégiées de premier rang série 26 à dividende préférentiel et non cumulatif d’un montant trimestriel de 0,4125 \$ l’action. Le dividende initial était payable le 15 mai 2009 et s’élevait à 0,47918 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d’attribution en excédent de l’émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu’à 3 000 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$ l’action. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant à 1 800 000 actions privilégiées série 26. La Banque a reçu en contrepartie 141 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$.

Le 14 janvier 2009, la Banque a émis 5 000 000 actions privilégiées de premier rang série 24 à dividende préférentiel et non cumulatif d’un montant trimestriel de 0,4125 \$ l’action. Le dividende initial était payable le 15 mai 2009 et s’élevait à 0,55151 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d’attribution en excédent de l’émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu’à 3 000 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$ l’action. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant à 1 800 000 actions privilégiées série 24. La Banque a reçu en contrepartie 165 M\$, déduction faite des commissions de 5 M\$.

**Rachat d’actions ordinaires**

Le 28 janvier 2010, la Banque a annoncé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu’à concurrence de 3 222 932 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui a débuté le 1<sup>er</sup> février 2010 et qui se terminera au plus tard le 31 janvier 2011. Les rachats seront effectués sur le marché libre aux cours du marché par l’intermédiaire de la Bourse de Toronto. Le 1<sup>er</sup> février 2008, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu’à concurrence de 4 700 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s’étant terminée le 30 janvier 2009. Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2010 et 2009, la Banque n’a effectué aucun rachat d’actions.

**Régime de réinvestissement des dividendes**

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l’intention de ses actionnaires ordinaires et privilégiés. La participation à ce régime est facultative. Selon les modalités de ce régime, l’acquisition des actions pour les participants s’effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu’ils détiennent ou par versements en espèces facultatifs. Les actions ordinaires sont émises pour un montant équivalant à la moyenne des cours de clôture négociés à la bourse de Toronto des cinq jours ouvrables précédant immédiatement une date de versement d’un dividende.

## NOTE 12

### PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 octobre 2009	31 janvier 2009
Charge au titre des prestations de retraite	8	7	8
Charge au titre des autres avantages sociaux futurs	2	2	2

## NOTE 13

### RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

#### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2010, la Banque a octroyé 1 863 160 options d'achat d'actions (2 357 740 options d'achat d'actions au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009) d'une juste valeur de 10,96 \$ par option (5,65 \$ en 2009). Au 31 janvier 2010, il y avait 9 433 523 options d'achat d'actions en circulation (8 792 946 options d'achat d'actions au 31 janvier 2009).

La juste valeur des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide d'une variante du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes :

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 janvier 2009
Taux d'intérêt hors risque	2,85 %	2,23 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	29,5 %	41,0 %
Dividendes prévus	4,1 %	7,1 %

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 octobre 2009	31 janvier 2009
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	3	4	2

## NOTE 14

### CHARGES DE RESTRUCTURATION

Les versements reliés aux provisions pour charges de restructuration enregistrées au cours de l'exercice 2008 sont présentés dans le tableau suivant :

Trimestre terminé le 31 janvier	2010	2009
Solde au début	10	61
Versements au cours du trimestre	(3)	(22)
<b>Solde à la fin</b>	<b>7</b>	<b>39</b>

## NOTE 15

## BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice dilué par action est calculé en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions.

Trimestre terminé le	31 janvier 2010	31 octobre 2009	31 janvier 2009
<b>Bénéfice par action ordinaire de base</b>			
Bénéfice net	215	241	69
Dividendes sur actions privilégiées	16	16	12
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	199	225	57
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	161 730	161 034	159 758
Bénéfice par action ordinaire de base (en dollars)	1,23	1,40	0,36
<b>Bénéfice par action ordinaire dilué</b>			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	199	225	57
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	161 730	161 034	159 758
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)			
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	1 306	1 242	143
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	163 036	162 276	159 901
Bénéfice par action ordinaire dilué (en dollars)	1,22	1,39	0,36

(1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 1 932 286 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,20 \$ (un nombre moyen de 1 968 236 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,20 \$ pour le trimestre terminé le 31 octobre 2009 et un nombre moyen de 5 920 992 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 55,24 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

## NOTE 16

## GESTION DU CAPITAL

## Fonds propres réglementaires

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit. Le Surintendant des institutions financières considère que les institutions bien capitalisées maintiennent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de catégorie 1, et de 10 % pour le total des fonds propres réglementaires. La Banque a maintenu des ratios qui satisfont à ces exigences tant au 31 janvier 2010 (selon l'approche NI avancée) qu'au 31 janvier 2009 (selon l'approche standardisée). Outre les ratios de fonds propres réglementaires, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier maximal. L'effet de levier se calcule en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par le total de ses fonds propres. Le levier de la Banque répond aux exigences du test de levier tant au 31 janvier 2010 qu'au 31 janvier 2009.

## NOTE 17

### INFORMATIONS SECTORIELLES

Trimestre terminé le 31 janvier	2010		2009		2010		2009		2010		2009	
	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total		Total	
Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	372	356	25	38	207	117	(125)	(23)	479	488		
Revenus autres que d'intérêts <sup>(1)</sup>	221	213	168	157	159	141	50	(123)	598	388		
Revenu total	593	569	193	195	366	258	(75)	(146)	1 077	876		
Charges d'exploitation	337	323	155	146	160	163	102	13	754	645		
Contribution	256	246	38	49	206	95	(177)	(159)	323	231		
Dotations aux pertes sur créances	54	45	–	–	5	4	(16)	115	43	164		
Bénéfice (perte) avant charge (économie)												
d'impôts et participations sans contrôle	202	201	38	49	201	91	(161)	(274)	280	67		
Charge (économie) d'impôts <sup>(1)</sup>	63	65	14	17	60	27	(84)	(116)	53	(7)		
Participations sans contrôle	–	–	1	1	(3)	(10)	14	14	12	5		
Bénéfice net (perte nette)	139	136	23	31	144	74	(91)	(172)	215	69		
Actif moyen	58 513	54 608	888	822	89 587	98 791	(14 003)	(12 648)	134 985	141 573		

#### Particuliers et entreprises

Le secteur des Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, les services aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

#### Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires et la gestion de portefeuille.

#### Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de négociation, les activités de trésorerie, y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, et le courtage auprès des sociétés.

#### Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

#### (1) Équivalent imposable

Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note 1 à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge (économie) d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le revenu net d'intérêts a été majoré de 46 M\$ (24 M\$ en 2009) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés d'un montant négligeable (8 M\$ en 2009). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique *Autres*.

# RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

## Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Courriel : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)

Site web : [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs)

## Relations publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

Site Internet : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

Informations générales : [telnat@bnc.ca](mailto:telnat@bnc.ca)

## Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2010

Premier trimestre : 25 février

Deuxième trimestre : 27 mai

Troisième trimestre : 26 août

Quatrième trimestre : 2 décembre

## Divulgence des résultats du premier trimestre 2010

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 25 février 2010 à 13h30 HE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 233-7781 ou 416 340-8018.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 4 mars 2010 en composant le 1 800 408-3053 ou le 416 695-5800. Le code d'accès est le 7824042#.

### Diffusion de l'appel sur le web

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Une version archivée de l'événement diffusé sur le web sera disponible après la fin de l'appel.

### Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site web de la Banque Nationale du Canada à [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront dans le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.



**BANQUE  
NATIONALE**

**GROUPE FINANCIER**

### Siège social

600, rue De La Gauchetière Ouest

Montréal (Québec) Canada

H3B 4L2

[www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

## Agent de transfert et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent de transfert Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

## Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, rue University, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Internet : [www.computershare.com](http://www.computershare.com)

## Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent de transfert.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque Nationale offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien au moyen de versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent de transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Banque Nationale du Canada contribue à la protection de l'environnement.

Papier Cascades, Rolland Enviro100, 100 % de fibres recyclées postconsommation.



100 %



Recyclé  
Contribue à l'utilisation responsable  
des ressources forestières

Cert no. SGG-COC-2332

[www.fsc.org](http://www.fsc.org)

© 1996 Forest Stewardship Council